

**Rapport moral
Genève, le 30 novembre 2018**

L'année 2017-2018 a été une année centrée sur une consolidation des délégations régionales et l'ajustement de notre plateforme de diffusion internet.

Retour sur les activités des délégations en 2017-2018

La délégation **belgo-luxembourgeoise** sous la responsabilité de Thierry Bordignon, a tenu 9 séances de bureau. Ces séances ont permis la Constitution du Comité d'organisation en vue de la préparation du XVème congrès scientifique de l'AIRHM. Ce Congrès se tiendra à l'Université de Mons, du 8 au 11 septembre 2020 et portera sur le thème : « *Naître, vivre et mourir avec une déficience intellectuelle : quels accompagnements ?* »

Cette délégation très active a également organisé trois événements scientifiques. Les thématiques abordées ont été: « éthique et handicap », « vie affective et relationnelle » ainsi qu'un « retour sur le Congrès qui s'est tenu à Genève en croisant le regard d'un chercheur et celui d'un professionnel ».

La délégation belgo-luxembourgeoise compte une trentaine d'adhérent.e.s qui se rencontrent régulièrement. Trois de ses membres sont **libanais** et souhaiteraient se constituer en délégation autonome dès que leur nombre le permettra.

La délégation **suisse**, sous la responsabilité de Rachel Sermier Dessemontet est stable et compte également une trentaine de membres.

Cette année, cette délégation a centré son activité sur la clôture du Congrès 2017 avec la préparation d'un ouvrage scientifique visant l'approfondissement du thème de l'application de la CDPH au regard de l'accessibilité. Cette préparation a donné lieu à six rencontres entre les membres du Comité de rédaction. La parution de ce collectif est prévue pour l'automne 2019, elle sera suivie en 2020 de l'édition d'un fascicule comprenant 3 à 4 textes traduits en FALC afin de rendre accessible le contenu de ce congrès scientifique au public directement concerné, ayant une déficience intellectuelle.

Finalement, trois événements scientifiques se dérouleront en fin 2018, organisés en collaboration avec un milieu institutionnel d'une part et d'une Haute école de formation d'autre part. Le but de ceux-ci est de diffuser les résultats des recherches et des pratiques vers un large public. Les thèmes traités sont la scolarité, les nouvelles formes d'hébergement et la désinstitutionalisation.

La délégation **française** est en réflexion afin de remobiliser ses membres et d'assurer leur rencontre autour d'événements scientifiques. Son responsable Jean-Marc Gauthier sollicite les anciens membres et cherche à en mobiliser de nouveaux. Quatre nouveaux membres demandent leur adhésion cette année et une ancienne membre a réintégré la délégation. Ce qui portera leur nombre à une quinzaine.

Aucun événement n'a été organisé cette année hormis une rencontre informelle avec quelques membres français qui s'est déroulée lors du XIVème Congrès de l'AIRHM qui s'est tenu en septembre 2017, à Genève.

De son côté, la délégation **québécoise** se trouve dans un contexte défavorable. Au Québec, la situation reste préoccupante à propos des aides et soutiens offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle (DI) ainsi qu'à leurs proches. En septembre 2017, un regroupement de 50 familles s'est mobilisée à l'Assemblée nationale pour déposer une pétition visant à obtenir l'augmentation des ressources en DI. Le gouvernement a refusé d'étudier la pétition déposée. De même, il y a actuellement très peu de recherches en DI qui sont financées.

L'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS), organisme communautaire qui regroupait toutes les associations pour la déficience intellectuelle du Québec a changé de nom et de statut, il s'agit maintenant d'une société : la Société québécoise de la déficience intellectuelle.

La responsable de la délégation québécoise, Francine Julien-Gauthier mène des démarches auprès de la directrice de l'Institut de recherche en DI et trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'auprès de divers organismes communautaires afin de reconstituer une délégation.

Les délégations **marocaine**, **mauritanienne** et **albanaise** n'ayant plus d'activités depuis quelques années ne sont plus rattachées à l'AIRHM. Ces délégations pourraient se reconstituer dès la mobilisation d'une dizaine de membres. Les informations sur les anciens membres de ces délégations se trouvent sur le site de l'AIRHM dans l'onglet : « anciennes délégations ».

Dimension communicationnelle

Le site internet de l'AIRHM a été revu en cours d'année, le responsable de la communication, Monsieur Olivier Ruelle travaille de concert avec un nouveau webmaster. Le site a changé d'adresse. La nouvelle adresse internet est : <http://www.airhm.net/> .

Ce site est accessible aux différentes populations en situation de handicap.

Dimension organisationnelle

L'année 2019 sera une année importante, elle correspond à celle des élections du ou de la président.e. désigné.e et au renouvellement de la moitié des membres du CA, une votation se tiendra lors de la prochaine Assemblée Générale.

C'est avec plaisir que je poursuis cette dernière année de présidence soutenue par le Conseil d'administration et les responsables des délégations locales.

Nos objectifs restent, comme le stipule l'article 2 de nos statuts de promouvoir, réaliser et diffuser les résultats des études et recherches en matière de déficience intellectuelle et d'encourager la collaboration entre chercheurs, praticiens et personnes concernées.

Nos actions visent avant tout à ce que les personnes en situation de handicap ayant une déficience intellectuelle soient mieux reconnues et trouvent leur place dans notre société.



Manon Masse
Présidente de l'AIRHM